



# LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Association (dénomination sociale) : **LES ARCHERS DE THOMAS II**

Adresse (siège social) : La Croix Verte – Boulevard E. Coudurier – 73370 LE BOURGET DU LAC

Chers adhérents & parents,

En tant que futur membre du club des Archers de Thomas 2 voici les prochaines étapes à réaliser pour valider votre adhésion :

- Télécharger et remplir le document d'inscription de la saison en cours (disponible sur cette page : <https://lesarchersdethomas2.fr/tarifs-inscriptions/>).
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition (de moins d'un an).
- Fournir une photo d'identité (pour votre future licence).
- Préparer un chèque (pas de liquide) avec le montant correspondant à la catégorie de l'archer (disponible sur cette page : <https://lesarchersdethomas2.fr/tarifs-inscriptions/>).

N'hésitez pas à consulter le site, il est fréquemment mis à jour avec des photos et des actualités sur la vie du club. Enfin pour terminer, nos principaux moyens de communication sont :

- **Les mails** pour les informations importantes
- **Le téléphone** pour les informations « très » importantes
- **Le groupe Whatsapp** pour la communication rapide du club : Merci de nous fournir un numéro de téléphone (ou plusieurs) pour qu'un des administrateurs vous ajoute sur le groupe du club.  
Petite précision : le groupe est très actif ; vous pouvez le placer en mode silencieux si vous êtes gêné par le nombre de messages.

Pour contacter directement un des membres du bureau vous avez la section « Composition du Bureau » sur le site (<https://lesarchersdethomas2.fr/composition-du-bureau/>). N'hésitez jamais à le faire, la communication est un des piliers de la vie en club 😊

## **Archers, Je Vous Salue !**

*(Le bureau du club des Archers de Thomas II)*